

Il est bien regrettable que l'on n'ait pu accepter l'amendement de M. Chauveau: il était le plus rationnel, le plus juste et offrait le plus de chances de succès. Pourquoi n'a-t-il pu rallier l'assentiment de tout le Cabinet? Il aurait eu d'emblée le concours de la Chambre, moins, peut-être, la petite phalange du Nouveau-Brunswick.

Le gouvernement, quelques Conservateurs du Bas-Canada et tout l'élément protestant ont trouvé un centre, un point d'accord et de contact dans la motion-Colby. C'est le *nec plus ultra* des concessions protestantes: au-delà, on aurait posé la question catholique et la question protestante; on aurait vu poindre la guerre religieuse. Dans un pays où les catholiques comptent le quart de la population, un million sur quatre, c'était téméraire et dangereux. Ce que l'on n'a pu arracher à la pointe de l'épée, on va en tenter la conquête par la diplomatie. C'est sans doute cette raison de prudence politique qui a inspiré la conduite du gouvernement sur les amendements de MM. Chauveau et Colby. On a craint les explosions du fanatisme religieux; on a cru que le Nouveau-Brunswick, éclairé par les représentations du Parlement fédéral, un peu effrayé de l'attitude des Catholiques du Bas-Canada, à cause de sa demande de *better terms*, reviendrait sur sa décision et rappellerait sa loi de 1871. L'argent que le Bas-Canada sera disposé à lui voter pour améliorer son sort lui permettra de donner la liberté religieuse aux Catholiques. Ils sont grands et nobles ces braves gens de la majorité protestante du Nouveau-Brunswick!

L'avenir dira qui a eu raison, ou de ceux qui voulaient à tout prix l'application vigoureuse du principe abstrait, sans regarder aux conséquences, ou de ceux qui ont préféré adopter la ligne plus longue de la diplomatie tortueuse, qui consistera à exploiter les besoins et les intérêts des protestants du Nouveau-Brunswick afin de leur arriver au cœur par le chemin de leur bourse.

LE PACIFIQUE.

La semaine a vu s'accomplir le grand travail de la session et Sir George a emporté triomphalement sa mesure par d'écrasantes majorités sur chaque vote sérieux provoqué par ses adversaires. Le Bill est passé, en principe, en substance, à peu près tel qu'il a été proposé et que nos lecteurs connaissent par l'analyse que nous en avons alors faite. C'est le grand succès de la carrière de Sir George. Il sera désormais, plus que jamais, l'homme des chemins de fer.

Le bill est passé; il est passé à peu près tel qu'il l'a voulu. C'est un grand pas, mais ce n'est pas tout. Qui aura le contrat? Comment se feront les dernières explorations et l'emplacement final du tracé? Le Bas-Canada attend avec confiance, mais non sans quelque anxiété. Il ne veut pas être victime de l'ambition de M. Brydges et de l'avidité des gens de Toronto.

REPRÉSENTATION.

Dans la séance de samedi, 1er courant, Sir John A. McDonald a introduit une mesure pour la redistribution des sièges dans Ontario, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse, nécessitée par le dernier recensement. Il y a aussi un changement considérable dans les limites des divisions centre, et ouest de Montréal.

J. A. MOUSSEAU.

MES RIMES.

Tel est le titre d'un livre maintenant sous presse et qui paraîtra dans un mois. L'auteur, notre ami, M. Elzéar Labelle, a réuni toutes ses poésies pour les présenter au public sous cette nouvelle forme. Le fini des vers, le naturel de l'inspiration, la finesse du trait, la gaieté charmante et noble de la pensée, voilà ce qui distingue, tout le monde le sait, le talent du jeune poète. Le plus souvent, ce ne sont que des essais, des ébauches, mais qui suffisent pour démontrer que M. Labelle a tout ce qu'il faut pour arriver au premier rang, quand il voudra étudier et travailler sérieusement.

J. A. MOUSSEAU.

NÉCROLOGIE.

On lit dans la *Minerve* du premier courant: "A St. Zéphirin, le 30 ultimo, à l'âge de 77 ans, Stanislas David, écrivain, Major de Milice, père de notre confrère de l'*Opinion Publique*, M. L. O. David. Le défunt était un des beaux types du cultivateur canadien aussi remarquable par ses avantages physiques que par son grand jugement et son honnêteté proverbiale; bon cœur, gaieté inaltérable, il avait toutes les qualités du caractère français. Il a exercé autrefois une grande influence politique dans les campagnes qui avoisinent Montréal. Jusqu'à ses dernières années, il avait demeuré au Sault-au-Récollet, où il laisse le souvenir le plus durable."

NOTRE FEUILLETON.

Nos lecteurs n'apprendront pas sans plaisir que nous continuerons, la semaine prochaine, la publication des "Contes et Légendes" de M. Faucher.

BIBLIOGRAPHIE.

Nous sommes priés d'annoncer au public que M. J. E. D'A. de Norbonne-Lara doit publier, dans le mois d'août, une 3^{me} édition de l'*Aimable Compagnon* (ce qui prouve que les livres se vendent après tout, maintenant), et un volume considérable contenant les essais poétiques de M. de Norbonne.

Ce monsieur espère que ce dernier volume méritera, autant que l'autre, la faveur publique.

Les Canadiens et Français d'Assomption, Ill., ayant formé une société sous le nom de "L'Union Franco-Canadienne," les messieurs dont les noms suivent ont été nommés officiers:

F. D. Malhiot, Président; Paul Latouche, Vice-Président; J. E. Trottier, Secrétaire-Archiviste; Louis Allain, Assistant-Secrétaire-Archiviste; Alphonse Pigeon, Trésorier; Laurent Panneton, Collecteur-Trésorier; Ambroise Rouleau, Assistant-Collecteur-Trésorier.

REVUE ÉTRANGÈRE.

FRANCE.

Rien de très intéressant, la semaine dernière. Paul de Cassagnac s'est battu en duel avec Locroy, rédacteur du *Rappel*, et l'a blessé.

ESPAGNE.

Le désordre s'aggrave, le ministère Sagasta ayant été défait pour avoir détourné \$20,000,000 de leur emploi, le maréchal Serrano qui avait formé un autre ministère a été forcé de résigner. Les républicains qui ont laissé les monarchistes se déchirer jusqu'à présent se proposent d'intervenir bientôt dans la lutte.

ANGLETERRE.

Le 28 mai M. Gladstone ayant proposé à la Chambre des Communes de s'ajourner à jeudi, M. Thom Hughes s'est levé pour combattre la motion, au milieu des ricanements de ses collègues. Il a rappelé que la Chambre ne s'ajournant que pendant deux heures le jour de l'Ascension pour permettre à ses membres de vaquer aux exercices religieux, il serait ridicule qu'elle s'ajournât 24 heures pour assister aux courses du Derby. Il est peu digne de la Chambre des Communes de s'intéresser à ce point aux courses des chevaux. Les courses anglaises ont donné naissance au système de jeux et de paris les plus pernicieux qui ait jamais déshonoré un pays. Tout en combattant ce genre d'amusement, l'orateur est partisan d'autres exercices du sport, comme les régattes, le cricket et autres compétitions salutaires qui développent la vigueur et la hardiesse de l'homme.

Malgré la protestation de M. Hughes, la motion d'ajournement a été votée par 212 voix contre 58.

Le grand événement du Derby anglais, la course dite Derby Stakes, a eu lieu le 29 mai. Le vainqueur a été *Cremore*. *Brother to Murr* est arrivé second et *Queen's Messenger* troisième.

TRAITÉ DE WASHINGTON.

Il y a des rumeurs que ce pauvre traité est encore dans l'eau chaude, que le gouvernement anglais ne serait pas disposé à accepter les amendements demandés par le Sénat à l'article additionnel. Mais il est dans la destinée de ce traité de souffrir jusqu'à la fin.

LES MAUVAIS LIVRES ET L'INDEX.

Le mal est si grand sur la terre aujourd'hui, qu'enfin tout le monde est forcé d'y réfléchir. Les plus inattentifs jettent un regard plein d'horreur sur le passé, et un regard plein d'anxiété sur l'avenir. Il n'en peut guère être autrement, car dans certaines contrées on en est à ce point de démoralisation, que ceux qui vieillissent sans perdre la foi sont considérés comme des exceptions, et que les bons chrétiens ne sont que des convertis. On s'agit donc, et chacun demande: d'où vient cette perversion générale? d'où vient cet étrange débordement de l'erreur? d'où vient qu'il n'y a plus rien de sacré pour les hommes? A toutes ces questions ceux qui ont un peu l'expérience du monde n'ont qu'une réponse: les mauvaises lectures, les mauvaises lectures! Des milliers d'auteurs tiennent continuellement par leurs milliers de livres ou de journaux le langage du crime, du mensonge et de l'erreur à toutes les jeunes intelligences, et l'on s'étonne de ce qu'il y a des perversions? Presque tout le monde, hélas! s'abreuve à des sources empoisonnées, est-il donc étonnant qu'il y ait des maladies et des morts fréquentes? Nous savons des parents qui naguère encore fournissaient eux-mêmes à leurs enfants des romans de Georges Sand et de Victor Hugo. Ces parents ont paru surpris de s'apercevoir plus tard que leurs enfants ne faisaient que des libertins et des libres-penseurs; les insensés! ils avaient semé l'ivraie à pleines mains, et ils croyaient récolter le pur froment! Ils avaient allumé le terrible incendie des passions dans ces jeunes âmes, et ils croyaient que la sainte pudeur allait y croître et produire des fruits! Que de parents ont laissé leurs enfants se perdre ainsi par des lectures impies!

L'Eglise a cependant un remède pour de si grands maux; elle a une digue à opposer à ce torrent destructeur que rien ne semble pouvoir maîtriser; nous voulons parler de la précieuse loi de l'Index.

C'est cette loi qui nous sauvera, nous peuple canadien, si nous avons le courage de nous en montrer les fidèles observateurs.

Par le passé, nous nous sommes montrés un peu oublieux sous ce rapport. Il nous était venu de France une prétention gallicane de n'être pas soumis aux décrets de l'Index; quels dommages ne nous a pas causés cette fausse prétention! A la faveur de cette indulgence que de mauvais livres se sont répandus, lesquels, sans cela, eussent été arrêtés à nos portes.

Aujourd'hui il n'y a plus à douter un seul instant de l'obligation ou nous sommes de nous soumettre aux décisions de l'Index; c'est donc le temps de réclamer en faveur d'une loi qui devra faire tant de bien à notre pays. Il y a encore beaucoup d'infractions, et souvent ces injustices sont passablement inexplicables. Ces chrétiens, qui semblent craindre plus que la mort la terrible sentence d'excommunication, bravent insolument cette peine lorsqu'il s'agit de la lecture des mauvais livres. Qu'on n'aille pas feindre cependant de ne pas prendre cela au sérieux; la lecture d'un livre à l'Index est un crime que l'Eglise punit par l'excommunication, et l'excommunication pèse sur la tête de quiconque connaît ce crime; il n'y a rien de plus certain, même dans notre religion. On a pris les choses trop à la légère, par le passé, il faut revenir à la saine doctrine.

S'il est défendu de lire les livres à l'Index, il est défendu sous la même peine de les garder en sa possession, de les prêter ou de les vendre.

Nous pourrions dire à tel libraire catholique: Monsieur, il vous est défendu de vendre ou de garder les Paroles d'un Croyant de Lamennais, ce livre est à l'Index. Nous pourrions dire à tel autre: comment osez-vous vendre des romans de Georges Sand, d'Alexandre Dumas, etc., tous ces livres sont à l'Index. Votre conscience de citoyen ne vous reproche-t-elle pas amèrement de répandre ainsi l'immoralité; et votre conscience de catholique ne vous a-t-elle pas averti que vous étiez sous le coup de l'excommunication? Nous pourrions dire à un troisième: toute traduction de la bible en langue vulgaire qui ne porte pas une approbation et des commentaires pour les passages difficiles, se trouve à l'Index par là même; pourquoi bravez-vous les foudres de l'Eglise en vendant des traductions qui ne remplissent pas ces conditions?

On trouve de pauvres âmes dévoyées qui osent faire des objections contre l'Index; ils disent: tel livre est condamné, c'est déplorable, il est si bien écrit. Je puis dire d'abord que c'est une chose extraordinairement rare qu'un livre à l'Index soit bien écrit. Qui ne respecte pas les règles de la morale ne respecte pas les règles de l'art. Dans tous les cas, ce livre n'aurait toujours que la forme de bonne, et que vaut la forme sans le fond?

J'admets que c'est un livre agréable; mais est-ce une raison de le lire? Croyez-vous qu'il serait permis de s'empoisonner si la strichnine avait la douceur du miel pour le palais? On dit: il faut bien savoir ce qu'il y a dans ces livres. Je ne sais pas quel gout a l'arsenic, et je ne serai jamais tenté d'en manger pour le savoir.

N'oublions jamais que les mauvais livres sont un poison pour l'âme.

MINIER.

LE 24 MAI AU COLLÈGE DE NICOLET.

Messieurs les Rédacteurs,

Encore une de ces fêtes qui demeurent à jamais gravées dans le souvenir de ceux qui y participent! Vous souvient-il du 24 mai 1866, où Nicolet voyait sept cents anciens élèves se presser à une même table comme des enfants d'une même famille? Eh! bien, messieurs les Rédacteurs, c'est l'anniversaire d'un si beau jour qui a donné lieu à une fête que les échos de la riante rivière de Nicolet rediront longtemps encore.

Le 24, ou plutôt le 27—car la fête avait été remise—après avoir entendu la Messe sous les armes, les "Fils de Châteauguay" vinrent parader devant le collège. Vers neuf heures, la voix majestueuse du canon couvrit les feux de joie; alors la compagnie se divisa en quatre parties; et chaque *squad* prit ses dispositions. Afin de relever l'éclat de cette fête, les officiers avaient résolu de livrer un simulacre de combat. Le sergent J. B. Grenier défendait le fort; une autre *squad*, sous les ordres du Capt. C. Tremblay, formait la réserve; les deux autres, sous le commandement du Lieut. O. Beauchesne et de l'Enseigne E. Courval, devaient commencer l'attaque et soutenir le feu des assiégés. Le feu de tirailleurs fut très bien soutenu; et de temps en temps, dominant le tumulte, se faisait entendre la voix du canon. Enfin, après quelques heures de combat, les assiégés sont obligés de rendre leurs armes. (1) Alors, quand les honneurs de la guerre furent rendus aux prisonniers, M. de Chatillon adressa la parole aux "Fils de Châteauguay" en termes très appropriés. Il dit surtout: "Quand je vois le petit nombre de soldats qui formaient la garnison, et le grand nombre qui l'attaquaient, ma pensée se transporte facilement à Rome, et il me semble assister à ce combat du 20 septembre 1870, où l'on vit la force triomphante insulter aux quelques zouaves vaincus qui défendaient la Ville Éternelle. Eh! bien, au milieu de ces tristes souvenirs, il me vient une pensée consolante: c'est qu'un jour peut-être vous irez à Rome et que vous serez, non pas vaincus, mais vainqueurs. Vive Pie IX!" Et le digne commandant était très ému en parlant ainsi. Alors chacun se sépara pour aller prendre le dîner.

Mais la journée n'était point finie. Dans l'après-midi, les "Fils de Châteauguay" allèrent camper au "lac."

"La campagne au lac" de Nicolet est un de ces souvenirs que les anciens élèves conservent avec le plus de soin. Invité à visiter leur camp, je pris part à tous leurs ébats; et je puis assurer que c'est un jour que Nicolet peut compter au nombre de ses plus belles fêtes. A 6^h heures, quand nous laissâmes le "lac," je dus m'écrier avec Lamartine:

"O Lac!.....
Vous que le temps épargne ou qu'il peut rajeunir,
Gardez de ce beau jour, gardez, belle nature,
Au moins le souvenir."

Le camp venait d'être levé. D'un si beau jour, il ne nous reste plus, messieurs les Rédacteurs, que le souvenir. Mais quel beau souvenir qu'un souvenir de Nicolet!

Je suis, etc.,

UN SPÉOTATHEUR.

(1) Ce plan de bataille, goûté et admiré par tout le monde, fut fait par M. de Chatillon.

On ne saurait donner trop de publicité aux bons exemples. A Honolulu, un certain Benimana ayant fait publier dans les journaux qu'il ne répondait pas des dettes de sa femme, laquelle venait d'abandonner le domicile conjugal, Mme Benimana, née Kamiki, s'est empressée de répondre par la même voie, qu'elle avait quitté son mari parce qu'il ne pourvoyait pas suffisamment à ses besoins, et qu'elle entendait faire des dettes à son cœur comptant, monsieur son mari devant s'estimer trop heureux de les payer." Voilà une femme!